

BELLO FLASH

EDITION D'AVRIL 2023

ANIMATIONS ET VIES ASSOCIATIVES

L'association **fêtes et traditions** organise une chasse aux œufs le **dimanche 9 avril de 10h à 11h**, place du village, pour les enfants jusqu'à la CM2, habitants ou scolarisés à Beaufort. **Inscription obligatoire** des enfants en mairie **jusqu'au vendredi 7 avril** (pour que l'association offre des chocolats en quantités suffisantes aux enfants). Rappel : l'association organisera les **fêtes Jeanne d'Arc le dimanche 7 mai**.

L'association des **donneurs de sang** organise une **brocante le dimanche 16 avril** rue Henri Martin de 8h à 18h. Inscription sur place, prix du mètre linéaire de 1€. L'association remercie la quarantaine de personnes, les associations et les élus ayant participé à l'opération « nettoignons la nature » le 18 mars, qui a permis de collecter 26 sacs de déchets et autres objets abandonnés.

L'association **Renov' Déco** organise dans la salle paroissiale derrière l'église une **exposition-vente de fauteuils** ainsi qu'une **brocante** dans la cour, le **dimanche 30 avril de 8h à 18h**. Petite restauration sur place. Plus d'informations auprès de la présidente Ghislaine Desenne au 0687157847.

La commission des finances a proposé pour l'année 2023 les subventions suivantes pour les associations bellovisiennes, pour celles en ayant fait la demande :

- Association Sportive de Beaufort (ASB) : 7500€ pour 6 équipes (1000€ par équipe adultes et 1500€ par équipe enfants)
- Fêtes et traditions bellovisiennes : 5500€ (2000€ pour les festivités annuelles, 2000€ pour les fêtes de Noël, 1000€ pour des concerts de musique (Gospel notamment) et 500€ pour organiser l'événement relatif aux 170 ans de la naissance de Gabriel Hanotaux à Beaufort)
- Coopératives scolaires : 2850€ pour l'école primaire et 1260€ pour l'école maternelle (forfait selon le nombre d'enfants inscrits) ; délégation l'inspection académique : 150€
- Donneurs de sang : 850€
- Atelier Renov'Déco : 800€
- Anciens combattants (AFN) : 600€
- Société de chasse : 600€
- Cœur à 4 pattes : 550€ (dont 250€ pour la castration de chats errants)
- Club du troisième âge : 550€
- Travaux manuels : 400€

La municipalité remercie toutes les associations bellovisiennes actives, qui participent à leur niveau à la vie de notre commune et à son dynamisme.

CEREMONIE DU SOUVENIR DES VICTIMES DE LA DEPORTATION

La cérémonie aura lieu le **dimanche 30 avril 2023 à 11h** place du général De Gaulle.

SHOWROOM LES RENOS DE MEG

Mégane réouvre son showroom de meubles et de décorations au 32 rue François Molet, à partir de ce dimanche 2 avril. Il sera ouvert un dimanche sur deux, de 10h à 17h. Venez nombreux !

INSCRIPTION – ACCUEIL DES LOISIRS ETE 2023

Pour les enfants de 3 à 14 ans, un accueil des loisirs est prévu à Beaufeuvoir du **10 juillet au 4 août**. Prise de rendez-vous via le lien disponible sur le Facebook® de l'ALSH, inscription le **vendredi 28 avril après-midi** ou le **mercredi 3 mai matin** à la **salle Mireille Langlet** (en face de l'école maternelle). Fiche d'inscription disponible en mairie. Plus d'info : alshbeaufeuvoir@gmail.com ou 0630049676.

PERSONNEL COMMUNAL

Corine Dufour, bellovisienne, vient d'être embauchée comme secrétaire de mairie, elle travaillera avec Olivier François jusqu'à son départ en retraite : nous lui souhaitons la bienvenue.

ASSAINISSEMENT COLLECTIF

Dans le cadre du contentieux relatif à la station d'épuration municipale, la Cour d'Appel de Douai a donné raison à la commune de Beaufeuvoir. Il est confirmé qu'un expert judiciaire va se rendre sur place et rechercher l'étendue des malfaçons. La société ayant réalisé les travaux est dès à présent condamnée à verser à la commune la somme de 1000€ au titre des frais de justice.

EOLIEN

Pour le projet de trois éoliennes entre Beaufeuvoir et Serain, le commissaire-enquêteur vient de rendre un avis défavorable puisque « les aspects positifs du projet ne sont pas de nature à compenser ses effets négatifs au regard de la saturation visuelle et des impacts environnementaux et patrimoniaux qu'il est potentiellement en état d'aggraver. » Il relève l'avis quasi-unanime (88%) des bellovisiens contre ce projet qui se sont exprimés durant l'enquête publique.

Une autre société éolienne souhaite en construire quatre sur le hameau de Vaux-le-Prêtre. En conformité avec l'engagement pris durant les élections municipales, et par respect de l'avis exprimé par les bellovisiens dans la précédente enquête publique, le conseil municipal vient de s'opposer à ce projet.

INFORMATIONS DIVERSES

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE : le **lundi de 16h à 17h30** et le **mercredi de 14h30 à 16h**.

CONSULTATIONS PMI : **lundi 17/04/23 de 9h30 à 12h00**, rue de la poste.

CAMPING-CAR FRANCE SERVICES : **mardi 11/04/23 et jeudi 27/04/23 de 9h00 à 12h00** et de **13h30 à 16h30**, à la mairie (prise de rendez-vous au 03.23.09.50.51).

MAISON DE L'EMPLOI / PLIE / AVES : **mardi 11/04/23 de 9h à 10h30**, en mairie

RAMASSAGE BACS : prochaines collectes le **jeudi 06/04/23** et le **jeudi 20/04/23**.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE JONCOURT : reprise des horaires d'été, soit ouverture **du mardi au samedi, de 9h à 12h et de 13h à 18h**.

DECHETS VERTS : le **mercredi et le samedi, de 14h à 16h**.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA POSTE : du **lundi au vendredi de 9h30 à 12h30**.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE : du **lundi au vendredi de 8h à 12h**. Rencontre avec les élus possible en dehors de ces horaires sur rendez-vous.